

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt et un février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 13 février 2020, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BÉNIS, Maire.

Étaient présents : M. BENIS, Mme FEUDE, M. SARLAT, Mme DESCHAMPS, Mme CLEMENT VITORIA, Mme AUTISSIER, M. BOURGOUIN, Mme COTTEREAU, Mme DENIAU, Mme DEPRESLE, Mme GICQUEL, M. ROBINAULT, Mme ROISAIN

Étaient absents : M. CADOU donne procuration à M. BENIS, M. MEYER donne procuration à Mme FEUDE, M. ROCHARD donne procuration à Mme DEPRESLE, M. THEBAULT donne procuration à Mme GICQUEL

Absents excusés : M. FICHOU, M. TARDIF

Secrétaire de séance : M. BOURGOUIN

Nombre de conseillers en exercice :19/Nombre de conseillers présents :13 /Nombre de pouvoirs :4 /Quorum :10

OBJET N° 01-02-2020 : Approbation du Procès-Verbal du 24 janvier 2020

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du 24 janvier 2020

OBJET N° 02-02-2020 : Approbation du compte de gestion 2019 du Budget Principal

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2018 du Budget Principal

OBJET N° 03-02-2020 : Approbation du compte administratif 2019 du Budget Principal

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

BUDGET COMMUNAL	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de clôture de l'exercice 2018	200 000,00 €
Dépenses de fonctionnement	1 483 758,76 €
Recettes de fonctionnement	1 794 912,89 €
Résultat d'exercice fonctionnement 2019	311 154,13 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019	511 154,13 €
INVESTISSEMENT	
Résultat de clôture de l'exercice 2018	-70 038,70 €
Dépenses d'investissement	1 036 091,62 €
Recettes d'investissement	1 759 979,48 €
Résultat d'exercice d'investissement 2019	723 887,86 €
Résultat de clôture investissement de l'exercice	653 849,16 €
SOLDE D'EXECUTION	1 165 003,29 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2018 avec un solde d'exécution de 1 165 003.29 €.

OBJETS N° 04-02-2020 & 05-02-2020 : Budget Assainissement/Approbation compte de gestion & compte administratif 2019

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget Assainissement & **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2019 avec un solde d'exécution de 74 490.63 €.

OBJETS N° 06-02-2020 & 07-02-2020 : Budget Gendarmerie/Approbation compte de gestion & compte administratif 2019

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget Gendarmerie & **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2019 avec un solde d'exécution de 8 234.89 €.

OBJETS N° 08-02-2020 & 09-02-2020 : Budget ZAC/Approbation compte de gestion & compte administratif 2019

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget ZAC & **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2019 avec un solde d'exécution de - 67 780.86 €.

OBJET N° 10-02-2020 : Attribution de subventions aux associations

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 1 contre, 0 abstention) : **VALIDE** le montant de 41 241.60 € à verser aux associations locales. Détails :ASVHG Basket :7999/ASVHG Foot :4000/Tennis

club:200/Hédémouving :300/Asphalte :300/ Maison du Canal :12148/Ce qui nous lie :150 /Fêt'Arts :500/Joli Collectif :12791/Dauphins:200/Comité des Fêtes:600/UNC :250/Cercle philatélique :50/Comice agricole :903.60/Société de chasse :250/Ty Lylou:100/RASED:500

OBJET N° 11-02-2020 : CLECT –Adoption du rapport du 24 janvier 2020

1/ Voirie : révision libre des transferts de charges en investissement suite au bilan des opérations PPI 2018-2019

2/ Voirie : transferts de charges en investissement pour la voirie hors agglomération suite à la modification de l'intérêt communautaire de la compétence voirie

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

- **APPROUVE** les montants des charges transférées en investissement, entre les communes membres et la Communauté de communes, évalués par la CLECT, dans le cadre de la révision libre des AC pour le bilan PPI Voirie 2018-2019 et des transferts de charges liés à la modification de l'intérêt communautaire de la compétence Voirie à compter du 1^{er} janvier 2020
- **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 24 janvier 2020

OBJET N° 12-02-2020 : ZAC –Garantie d'emprunt SADIV

La SADIV, dans le cadre du financement du lancement de la ZAC de Hédé-Bazouges, a sollicité la commune pour qu'elle accorde sa garantie à hauteur de 80,00 % pour un Prêt à taux fixe d'un montant total de 1 000 000,00 euros auprès de la Caisse d'Epargne

Après délibération, le Conseil Municipal, **à la majorité**, (13 pour, 4 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** cette garantie d'emprunt & **AUTORISE** M le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

OBJET N° 13-02-2020 : Fixation des durées d'amortissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **VALIDE** les durées d'amortissement conformément aux tableaux présentés au Conseil

OBJET N° 14-02-2020 : Rétrocession –concession cimetièrre

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la procédure de rétrocession à la Commune de la concession et le remboursement au demandeur compte tenu du temps restant encore à couvrir soit la somme de 63.47 € pour le budget commune

OBJET N° 15-02-2020 : Terrain de football synthétique –avenant convention

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant de ladite convention & **INSCRIT** au budget 2020 la recette de 10 309,20 €

OBJET N° 16-02-2020 : Transfert de la compétence eau potable

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la délibération n°2020-01-DELA-9 relative à la compétence eau potable : Approbation des conditions de liquidation des syndicats d'eau potable de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique

OBJET N° 18-02-2020 : Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Le Conseil Départemental a répondu suite au courrier d'un administré s'inquiétant de la vitesse sur la route départementale n°87 au lieu-dit la Parfraire. Il précise que la couche de roulement de la chaussée est en bon état et la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol) est correcte. Cette route supporte un trafic de 856 véhicules par jour. Le Département rappelle que les usagers ne doivent pas ignorer les dispositions du Code de la Route et notamment, rester maître de sa vitesse et régler cette dernière en fonction de la route (état de la chaussée, obstacles, circulation...). De plus, le courrier mentionne le pouvoir de police du Maire qui permet de réguler certains comportements irrespectueux. M. le Maire informe le Conseil que des contrôles de vitesse ont été demandés à la Gendarmerie sur le secteur de la Parfraire et du Village de la Ville Allée, passé récemment à 50 km/h.
- Dates à retenir :
 - 23/02 à 17h : Film projeté par le Barzouges "Urgence de ralentir"
 - 13 et 14/03 à 20h30 : représentation de théâtre "Of balls, books and hats"
 - 27 et 28/03 à 20h30 : représentation de théâtre "Fire of emotions : palm park ruins"
 - Prochain CM : 06/03
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le **vendredi 6 mars à 20h30**
- La séance prend fin à 22h25